

3ième réunion du comité lillois de l'appel des appels

Jeudi 9 avril de 18h30 à 21h à la MRES de Lille

Etaient présents à cette réunion des personnes des secteurs suivants: pôle emploi, collectif Petite Enfance, INSEE et universitaires (Mathématiques, Sociologie, Biologie, Physique, Informatique, Psychopathologie).

Note: Le compte-rendu ci-dessous n'est pas exhaustif, mais tente d'être représentatif des échanges qui se sont produits.

La réunion s'est organisée autour de trois temps:

- un tour de table permettant à chacun de se présenter et d'expliquer son intérêt pour l'appel des appels,
- une restitution de la journée nationale du 22 février par trois personnes qui y ont assisté,
- une discussion sur les objectifs et l'organisation du comité lillois.

La présentation a été succincte pour l'INSEE et les universitaires (cf. réunions précédentes). Pour le secteur de la santé, un personnel travaillant dans le domaine de la psychopathologie a expliqué que le monde de l'hôpital est très concerné par l'appel des appels, particulièrement dans le contexte actuel de réformes telles que la tarification à l'acte qui instaure un modèle ultra libéral qui applique les lois du secteur marchand au service public de santé. La représentante du collectif Petite Enfance a fait part des actions menées par ce collectif, en réaction notamment au rapport Tavarro (2008) et à la mise en place du « droit de garde opposable » qui instaure la garde d'enfants à deux vitesses. Le collectif a obtenu quelques reculs du gouvernement, mais qui sont peu significatifs. Ce collectif insiste sur le fait que c'est un mouvement d'acteurs de ce domaine et d'usagers (les parents sont associés) car c'est un réel problème de société. Une personne du Conseil Général travaillant dans l'action sociale a appuyé cette analyse et a expliqué que son institution tend à fournir des prestations de service plutôt qu'une réelle mission d'aide et de protection de la petite enfance. Par exemple, sur la mise en place du RSA, il n'y aura plus d'accompagnement social. On constate une confusion des rôles et une déqualification des professionnels du travail social. Le soucis d'avancer dans les réflexions en intégrant les « usagers » des services public est réaffirmé.

Après le tour de table, une restitution a été faite par un collègue ayant assisté à la deuxième journée nationale de l'appel des appels, qui s'est tenue le 22 mars à Montreuil. Cette restitution a été complétée par deux autres personnes été aussi présentes. Cela a permis d'avoir des retours avec des points de vue différenciés sur cette journée et ses messages.

Restitution de la deuxième journée nationale de l'appel des appels

Il y avait environ 250 à 300 personnes au début de la journée, mais au cours de la journée l'affluence de participants a atteint environ un millier de personnes. Il y avait principalement des acteurs des différents secteurs. Après un accueil de la mairesse de Montreuil, Mme Dominique Voynet, la matinée a été consacré à des interventions préparées, tandis que l'après-midi était consacrée aux échanges et débats.

La première intervention portait sur la culture et sur les logiques actuelles de rentabilité et d'évaluation, qui opposent une culture "financiarisée" à une éducation et la culture comme outil d'observation et mise en relation des personnes. Même si les besoins culturels doivent être évalués, il ne faut pas basculer dans des logiques de rentabilité financière.

La deuxième intervention portait sur les changements actuels au niveau des statistiques (INSEE). (demander au collègue de l'INSEE de donner des éléments !)

La troisième intervention portait sur le travail social dans la petite enfance. Dans ce domaine, il y a un ensemble de dérives qui se traduisent par un traitement sécuritaire de la petite enfance, une perversion de la question de la déviance et de la délinquance, ces dernières étant conçues comme pathologiques. Les régressions sont importantes sur de nombreux plans. La déprofessionnalisation du travail social est effective. Cela passe notamment par la disparition des diplômés d'état et (étonnamment ?) par la VAE (Validation d'Acquis et d'Expériences). Qu'est-ce qui se joue réellement derrière la VAE, qui semble sympathique, mais dont les enjeux sont importants. On constate aussi la volonté de faire disparaître les structures d'accueil. Il y a certes une conception de l'homme dans ces "réformes", mais aussi et surtout un parti pris pour faire des économies.

La quatrième intervention était celle du Secrétaire Général du Syndicat de la Magistrature (qui fête ses 40 ans cette année, le syndicat ;). Les évolutions législatives sont inquiétantes et atteignent aux libertés. Mais, il y a des failles, des marges de manoeuvre existent. L'exemple du recrutement à l'école de la magistrature est donné pour illustrer le fait que le droit est une ressource qu'il faut savoir mobiliser (par exemple en saisissant la Halde). La Justice est une institution dont l'indépendance est menacée (cf. suppression du juge d'instruction sans reconnaissance de l'indépendance du parquet, ou l'invocation du secret Défense pour limiter les investigations des juges d'instruction). Aujourd'hui la Justice est une institution dont l'indépendance est menacée par le pouvoir exécutif et la hiérarchie judiciaire. La Justice tend à devenir une machine à punir

1. les plus faibles
2. Ceux qui contestent

On peut cependant résister : la lutte par le droit et pour l'effectivité du droit ont un caractère indissociable. Ne pas oublier que la justice a aussi comme mission la défense des libertés publiques. L'exemple du dépôt de Créteil où des magistrats après une visite et ont constaté que les lieux étaient "ignobles". Ils ont ainsi pu faire libérer les gens au motif que les conditions n'étaient pas acceptables. Loi sur les peines plancher, circulaire expliquant comment "tourner" la loi (3 ans de prison pour vol d'un flacon de parfum).

La cinquième intervention concernait l'enseignement et la recherche : no comment, le sujet est connu (mais il faudrait quand même faire une synthèse ;) Une note à destination des élus est en cours de rédaction, elle sera mise sur le site rapidement.

La sixième intervention portait sur le secteur de la santé (André GRIMALDI). La mise en place de la loi Bachelot, qui confond l'hôpital avec l'entreprise, va accentuer des dérives déjà observées. Par exemple, les directeurs d'hôpitaux sont recrutés par des chasseurs de tête et ont la charge de recruter/virer les médecins. Les directeurs quittent le statut de la fonction publique. Ces pratiques ont été mises en place avant la loi. En effet, à Paris, l'hôpital St Joseph a fermé un service de traitement du SIDA, considéré comme non rentable. Dans ce secteur, l'ex-président d'ACT-UP France est intervenu pour s'exprimer sur son expérience de la mobilisation. Si on cherche à mobiliser les gens, on n'arrive pas à les mobiliser pour les autres. C'est pourquoi si l'on veut établir des ponts, il faut réfléchir à des intérêts mutuels entre secteurs, p. ex. entre les associations de lutte contre le sida et les mobilisations de chercheurs en virologie.

La septième présentation était faite par un des initiateurs de l'appel, Roland Gori. C'était une longue et très intéressante intervention (disponible sur le site national) sur l'évaluation comme « dévaluation », les normes et normalisations qui tendent à prendre le pas sur la loi et la servitude volontaire chère à La Boétie. Ses réflexions portent sur la soumission librement consentie et les politiques d'évaluation qui visent à mettre chacun en concurrence avec tout le monde. Mr Gori

insistait sur le fait que chacun intériorise les normes, et que l'on en arrive à une situation où tout le monde surveille et émule tout le monde. (rq: c'est le management à la Google !). C'est un véritable projet anthropologique, on a des comptes à rendre et chacun est un relais dans ce projet d'évaluation. Résister c'est faire son boulot. Cela peut s'opérer par un replis sur le cœur du métier (sur la recherche p. ex.) et un refus (poli:) de faire autre chose que ce à quoi on a été formé. Il faut refuser de servir de relais dans la veine de Herman Melville et de son Bartleby (1853) : « je préférerais n'en rien faire ».

La huitième et dernière intervention a été faite par Christian LAVAL (du centre de recherche de la FSU) et portait sur le néolibéralisme. Cette théorie concerne maintenant l'ensemble des dimensions de la société. Un rapprochement enrichissant a été fait par rapport à un cours de Michel Foucault sur la biopolitique. Le projet actuel repose sur la promotion et l'intériorisation d'un ensemble de normes gouvernementales et humaines, qui reposent sur les normes du marché et de l'entreprise. L'Etat doit être géré et se penser comme une entreprise. Le président évalue ses ministres, les ministres leurs collaborateurs, ces derniers les hauts fonctionnaires et cela en cascade jusqu'en "bas" de la pyramide sociale. Aux USA, on appelle cela le "gouvernement entrepreneurial". Les questions qui sont posées sont : combien cela coûte-t-il ? Combien cela se facture ? Est-ce rentable ? Pour Mr LAVAL, cette logique n'a pas été initiée dans les années 60, il pense que cela commence dès l'entre-deux guerres notamment avec HAYEK.

Dans la deuxième partie de la journée, les débats ont beaucoup porté sur les convergences, avec notamment des interventions dans la salle. Ces débats ont fortement influencé la lettre d'information de l'Appel des appels "Premières impressions après le 22 mars – par Rolland Gori et Daniel Le Scornet" dans laquelle l'importance d'un dialogue nourri entre l'appel des appels, les mouvements politiques, syndicaux et associatifs est soulignée. Localement, on devrait pouvoir témoigner à partir d'expériences que l'on vit dans nos métiers. Il y a eu des retours des comités de Marseille et de Rennes qui ont réussi des opérations intéressantes (1000 participants à Marseille, 300 à Rennes). On peut remarquer que les discours restent très marqués par le monde de la psychiatrie/psychologie et de l'éducation. Il y a une lacune sur le fait que la culture des mouvements sociaux est un peu absente du discours. Des participants notent à ce sujet qu'à la soumission volontaire s'ajoute, pour nombre de salariés, la pression de la précarité et la crainte du chômage.

On signale qu'il existe un numéro spécial de la revue *Cité* avec de nombreux articles sur la question de l'évaluation et de ses multiples dimensions.

Suite à cette restitution, la discussion s'est engagée sur l'objectif de l'appel des appels, le rôle des réunions nationales et des comités locaux. Il a été rapporté que la première réunion (31 janvier) était moins structurée que la seconde. C'était plus la découverte de ce "qui est commun", c'était à la fois désespérant de se rendre compte de l'ampleur des attaques, mais l'expression de cette souffrance commune est aussi le début d'un rassemblement qui peut susciter une résistance. Ces réunions nationales ont une importance pour l'identité de l'appel des appels, mais ce n'est pas ce type de réunion que l'on doit faire au niveau local. Des participants non universitaires ont exprimé le fait que les différentes interventions étaient très intéressantes, mais très intellectuelles. Il y a beaucoup d'enseignants parmi les participants et l'on se sent parfois "envahi" par la culture. Il est important d'entendre cette critique et de travailler ce point. Cependant, il ne faut pas rejeter les réflexions de fond qui sont nécessaires pour prendre du recul. Cette prise de conscience par l'analyse est la première étape de la résistance. La soumission "volontaire" s'instaure car chacun n'a plus le temps de pouvoir penser ce qu'il fait (rq: exemples sur le climat d'urgence perpétuel dans les instances de décisions). Sous cette pression, on adopte à son insu des normes qui ne sont pas les nôtres en les intériorisant. La première résistance consiste alors à refuser de faire ce qui va à l'encontre des principes fondamentaux de nos métiers. Cela peut s'exprimer par une inservitude volontaire, qui passe par la prise de conscience et le rejet de ces normes. La question de la désobéissance civile a

aussi été abordé ([En conscience, je refuse d'obéir](#), et [Mr l'inspecteur, soyez loyal, mais non servile !](#), Alain REFALO). Il sera important de creuser les frontières de l'inservitude volontaire et la désobéissance civile.

Les autres points qui ont été discutés sont:

- une certaine perplexité par rapport à la VAE. Dans les milieux associatifs, c'est perçu comme un moyen de promotion sociale, d'un autre côté cela peut entraîner une déqualification de certaines professions.
- les intellectuels n'ont pas le monopole de la réflexion, il faut être attentifs à la place des acteurs de métiers "non intellectuels" qui ont peut-être du mal à trouver leur place (cf. journées nationales). Il est primordial de conserver la place des usagers et de l'ensemble des acteurs des différents secteurs.
- les travailleurs sociaux touchent de plus en plus à des populations qui travaillent. Il y a tellement de dispositifs à mettre en place que l'on a plus le temps de réfléchir et les moyens ne sont pas là non plus. Les TS perdent même les fondements de leur métier car ils sont pris dans le travail de gestion. Il y a un sentiment d'impuissance généralisé et la culpabilité intervient aussi. Certes, il y a des groupes d'analyse de pratiques, mais c'est insuffisant et ils correspondent plus souvent à identifier et résoudre des dysfonctionnements techniques. De plus, l'obéissance hiérarchique est très forte, c'est sûrement lié à la représentation du statut de fonctionnaire. Cependant, il semble y avoir de plus en plus de recours au Tribunal Administratif.
- la Fonction Publique, est-elle le bras armé de l'Etat ou est-elle autre chose ? En recherche, on est de plus en plus contraint à trouver les financements et monter des projets. Du coup, le travail de recherche est réduit à sa portion congrue. Certains professeurs d'université deviennent de véritables managers !
- Il y a aussi l'exemple de la Caisse d'Épargne qui est maintenant devenue une banque, avec des objectifs de vente. Avant, la vocation de la Poste était que tout le monde puisse avoir un compte ... On est entré dans une phase de standardisation et de normalisation. On veut des robots. Et c'est d'autant plus dur lorsque l'on est dans l'encadrement et que l'on constate que l'on est un relais. Chacun se retrouve en concurrence avec tout le monde: dans le discours entre les personnes en recherche d'emploi, et entre les agents. "Celui-ci coûte plus cher qu'il ne rapporte", avant il y avait égalité de traitement entre les chercheurs d'emplois, maintenant avec la fusion, on met nos moyens sur les demandeurs d'emploi qui coûtent le plus cher (i.e. les cadres).

La troisième phase de la réunion s'est concentrée sur la finalité, l'organisation et les actions du comité lillois de l'appel des appels.

Sur la finalité, il est apparu que la mission de sensibilisation et d'éducation des acteurs et des citoyens était primordiale. Il est important aussi de penser le comité comme un liant entre les mouvements existants dans le cadre associatif, syndical ou encore politique. Cette volonté de synthèse et de convergence devrait permettre de créer un réseau de personnes pouvant construire des analyses et témoignages caractérisant les changements actuels et les étayant dans les différents secteurs. Cela permettra de mettre en exergue la société qui découlera de ces transformations sur des exemples concrets. La question du « et après ? » s'est posée ...

Sur l'organisation, différentes propositions ont été effectuées :

- il est nécessaire de regrouper des documents de synthèse, des articles de revue spécialisée, des sites de référence, des documentaires ... en rapport avec l'appel des appels
- il faut déchiffrer et expliciter la ligne directrice de toutes ces transformations et réfléchir à un "plan" des principaux axes de changements et des stratégies de changements, puis de les illustrer pour chacun des secteurs
- il faut réfléchir à un canevas, une grille d'entretien pour recueillir des témoignages de professionnels sur les changements de pratiques dans leur quotidien

- pour structurer et articuler les analyses et les témoignages, il a été proposé de travailler par mots clés transversaux: gestion, normalisation, uniformisation, standardisation, concurrence, évaluation, marchandisation, servitude volontaire ...

Sur les actions, après discussion, une démarche en trois étapes est apparue : une prochaine réunion de travail du comité pour préparer l'organisation d'une journée à destination des acteurs des différents secteurs représentés. Après cette journée, un deuxième travail de préparation se mettra en place avec pour finalité cette fois de communiquer en direction du grand public.

La prochaine réunion devrait avoir lieu le 4, 5 ou 6 mai.